

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 15

Artikel: Lé dou froumodzo
Autor: D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et voilà comment La Côte a été dotée de ce malheureux petit mot qui s'y est multiplié à l'infini, avec une audace incroyable au grand désespoir de messieurs les instituteurs.

Lé dou froumodzo.

Jé étà tot ébahi quand ié llièsu dein lo *Conteux* la galez'histoire dé dou verros dé vin. Cein m'a fé ras-
sovenir que lo mîmo Monsu l'avai dué sorté dé frou-
madzo : dau Gruyère et déla tomma.

Ne saillèrai lo premi que dans lé granté occasions,
à la vesita do Préfé, vo sèdè porquîé, et quand la Cou-
mechon dé zécoulé avai fé sa tornaie dé la St.-Martin.
— Po la tomma, létai maulési d'ein trovà dé la pllie
crouïe.

On dzo, on païsan lei aminé dei truffé, dei ballé cra-
pauvé, groché coumeint lé dou poings et trèsé per lo
sé. — Lo païsan avai fé bouna mesera, lo menistre
l'étai tot dzoïau.

S'ein va à l'otau et dese dinse à sa serventa : Atiuta
Fanchetta, quand lo tzerroton vindra, te lei baillèrî
dau pan et dé la tomma avoué on verro dé vin.

Lé bon ; quand lé truffé furant à la cave, Samuïé sé
lavé lé man, sé pâné lé pî et l'eintra po tzertzi s'n'ar-
dzein.

La Fanchette qu'étai onna bouna fenna, que n'avai
jamais étà mariaie, lei baill'onna chaula, et l'apporté
lo pan et la botollie ; mà coumeint n'avai pas zu lo
teims dé copa dé la tomma, l'apporté lo Gruyère.

Binstou lo menistre arrevé et traue noutron païsan
que medzivé coumeint on n'affamà.

— Eh ! qu'as-tou fé, ma poua Fanchette, t'a bailli lo
Gruyère ; vouaite va quien boccons l'ein copé ; lé onna
vergogne !

S'approuzté allò dau tzerroton et lei dese dinse :

— Accutadé, Samuïé, ne medzidé pas tant de ellia
tomma ; le copé la parole.

— Ah ! Monsu lo menistre, que su binirau dé lo
savai ; ie vu preindré lo resto dein sta gazetta, po lo
bailli à ma fenna qué onna barjaca dé la méztance.

D.

Humble reine.

(Ballade).

Par le sentier qui vient de la forêt, Berthe chevau-
chait toute seule.

Sa blanche haquenée, fière d'un si joli fardeau, et
les rênes sur sa souple encolure, ne s'apercevait point
de ce poids si léger.

Berthe était vêtue simplement, — quoiqu'elle fut
riche et suzeraine, — car elle se faisait humble pour
secourir les affligés.

Maint preux ou châtelain s'était soumis à sa régence,
et « bonne reine » l'appelait ; petite main, tendre

regard, doux visage, avaient été plus forts que vail-
lance et bravoure.

Dans la chaumière, chacun la bénissait, et on l'avait
surnommée : *l'humble reine*.

Tout en marchant, elle chantait, elle chantait une
ronde, qu'en sa présence le ménestrel du village avait
souventes fois répétée.

Et faisait tourner ses fuseaux, car sa quenouille ne
la quittait jamais.

Tandis que Berthe était sortie de l'ombreuse ramée,
le sommet seul des plus hauts chênes était pourpré.

C'était à l'heure où le soleil se couche.

Et comme, dans le lointain, les sons de l'*Angelus*
s'unissaient déjà à la symphonie nocturne des grillons
et des cigales, et que le pâtre ramenait ses troupeaux
à la crèche.

Elle arriva devant une mesure au seuil de laquelle
une pauvre vieille, pleurant amèrement, filait le lin
domestique.

La voyant ainsi desolée, la bonne reine s'enquit du
sujet de ses larmes.

Or, apprenant qu'elle était seule et souffrait de la
disette.

Depuis que son fils tant aimé, contraint par le sei-
gneur, avait dû marcher à l'encontre des Sarrasins
qui ravageaient le pays ;

Car du haut des donjons, la trompe de guerre avait
retenti, appelant au combat les féaux serviteurs,

Qui tous étaient partis, implorant Dieu de les déli-
vrer des infidèles ;

Berthe comprit la douleur de la veuve, puisqu'elle
aussi avait un fils.

Elle la consola et, dans son cœur, suppliant l'Eter-
nel de lui venir en aide, elle la bénit ;

Et, tirant un riche missel et un marc d'argent de sa
malette de velours, pendue à sa ceinture, elle lui en fit
présent.

Puis, lui ayant donné sa main, — que la pauvre
femme baisa tendrement, — elle se remit en route, et
s'en vint bientôt à son château domanial.

Or, en ce temps-là les bienfaits ne restaient point
cachés.

Quand, sain et sauf, le fils de la veuve fut de retour
en son logis, et que la prospérité fut revenue avec lui,

Les bonnes gens des hameaux racontaient l'action de
Berthe, — leur ange gardien.

Comme au manoir l'on eût appris le fait, les damoi-
selles d'honneur, magnifiquement parées, descendirent
un jour à la grande salle pavée, faire leur cour à
Berthe.

Et chacune, dans l'espoir d'une récompense, tenait
une quenouille en ses mains.

Mais la reine, leur reprochant d'un regard triste et
doux à la fois, cette méchante action, ajouta seule-
ment :

« Ainsi que Jacob, la pauvre femme s'en est allée
» bénie, car la première elle est venue à moi. »